



Tirez parti d'eDocs dans votre système de gestion de courtage

Avec les [eDocs du CSIO](#), les documents peuvent être envoyés aux systèmes de gestion de courtage (BMS) directement à partir du système d'un assureur via CSIONet. Les eDocs ont été largement adoptés par l'industrie comme technologie d'envoi de documents, avec plus de 51 millions d'eDocs envoyés en 2024.

Plutôt que de recevoir les documents par courriel, vous recevrez les eDocs directement dans votre BMS, ce qui vous permettra :

- D'identifier facilement l'eDoc par son code et sa description sans avoir à ouvrir le document;
- De trouver rapidement l'eDoc en cas de besoin, à l'instar d'un système de gestion de dossier numérique.

L'utilisation de votre BMS pour visualiser les eDocs permet de rationaliser et de rendre plus cohérent le processus de travail, ce qui réduit ainsi le temps consacré aux tâches administratives au bénéfice de l'aide aux clients.

De plus, tous les principaux fournisseurs de BMS ont intégré les codes et descriptions eDocs mis à jour par le CSIO, les eDocs sont donc clairement étiquetés dans votre BMS. Par exemple, vous verrez les descriptions suivantes : « Claim Opening Notice » ou « Claim Closing Notice » avec les codes « CON » ou « CCN » pour l'eDoc des réclamations à leur ouverture ou à leur fermeture.

Comment utiliser les eDocs dans votre BMS?

En accédant aux eDocs depuis votre BMS, vous pouvez programmer des rappels, des suspensions, etc., sans avoir à ouvrir chaque eDoc.

Reportez-vous aux étapes ci-dessous pour en découvrir le fonctionnement.

Recevoir un eDoc

Lorsque vous recevez un eDoc dans votre BMS, le code et la description apparaissent avec la pièce jointe au format PDF. Le code et la description étant clairement affichés, il n'est pas nécessaire d'ouvrir la pièce jointe pour déterminer la nature de l'eDoc.

La description d'un eDoc au format PDF en pièce jointe comporte les éléments suivants :

- Numéro de police
- Branche d'assurance
- Code de la compagnie d'assurance
- Date d'entrée en vigueur de l'activité



Prendre les mesures qui s'imposent

En consultant l'eDoc, vous serez en mesure de déterminer rapidement la mesure à prendre nécessaire en fonction de son code et de sa description.

Par exemple, si vous recevez un eDoc d'avis de retard de paiement, son code, « BOP », et sa description, « Billing Overdue Payment Notice », s'afficheront dans votre BMS.

eDoc	Avis de rappel de paiement en souffrance
Code eDoc	BOP
Description eDoc	Avis de paiement en retard

Cela permet d'indiquer qu'un client a une facture en souffrance, ce qui vous permet d'envoyer un rappel de paiement.

Trouver des eDocs dans votre BMS

Un eDoc sera déjà classé une fois reçu dans votre BMS. Lorsque vous avez pris toutes les mesures nécessaires concernant l'eDoc, vous pouvez facilement le fermer et utiliser le code pour le retrouver en cas de besoin.

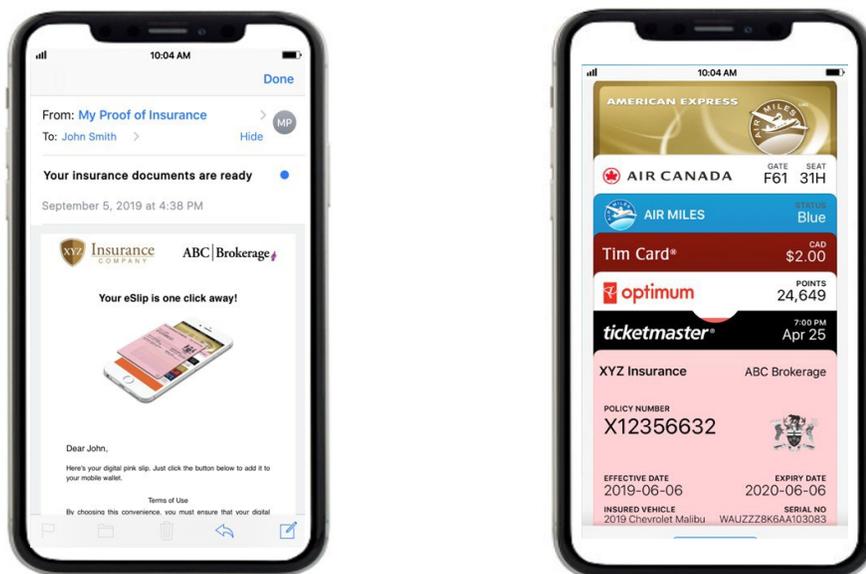
Envoyer des documents numériques par l'intermédiaire de Ma preuve d'assurance

Vous pouvez également envoyer des eDocs à vos clients directement à partir de votre BMS en utilisant le service Ma preuve d'assurance (MPA) du CSIO.





Le service MPA permet aux clients d'obtenir des documents par courriel et d'afficher les eSlips sur n'importe quel appareil mobile.



Si vous n'avez pas encore activé MPA, vous y arriverez facilement. Prenez une minute pour remplir votre [Formulaire de demande de compte](#). Pour en savoir plus sur la solution MPA et consulter la FAQ, rendez-vous sur csio.com.

Parlez d'eDocs à votre assureur et à votre fournisseur de BMS

Communiquez avec votre assureur partenaire s'il n'utilise pas encore les eDocs du CSIO. Si votre assureur a mis en place les eDocs, mais que vous ne les recevez pas, prenez contact avec votre fournisseur de BMS.